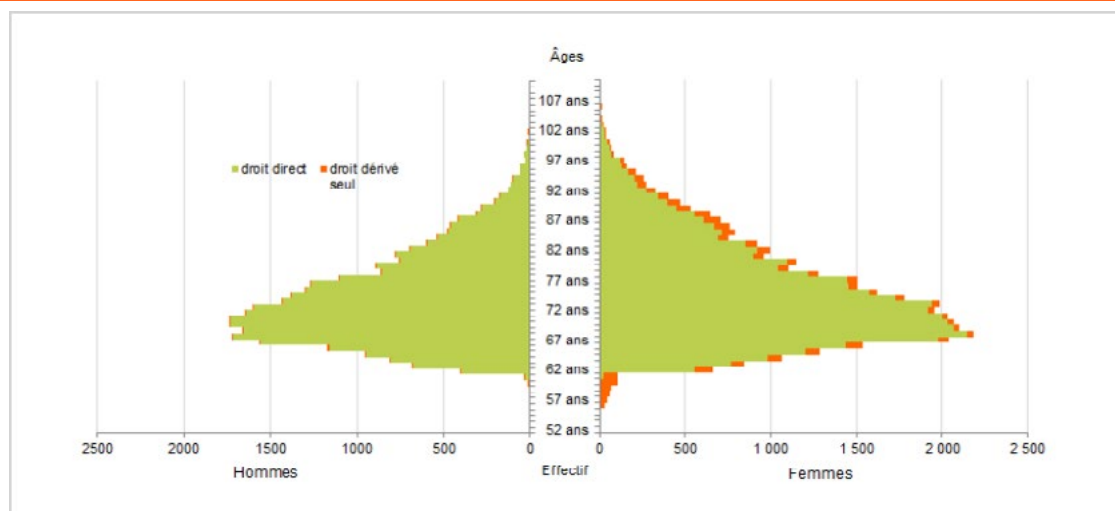


Retraités résidant dans le département

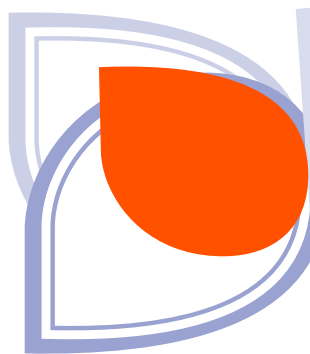
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 089	2 924	5 013
Droits directs (retraites personnelles)	1 941	2 199	4 140
Droits dérivés (retraites de réversion)	148	725	873
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	648	724	1 372
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	27	17	44
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	65,5 ans	65,2 ans	65,3 ans
Droits dérivés	75,2 ans	71,8 ans	72,4 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	30 239	39 739	69 978
Retraités percevant un droit direct seul	29 193	30 728	59 921
Retraités percevant un droit dérivé seul	147	2 695	2 842
Retraités percevant les deux à la fois	899	6 316	7 215
Minimum vieillesse ⁽²⁾	22,0%	22,1%	22,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	501	307	808
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,8 ans	75,4 ans	75,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	728 €	711 €	718 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	38,2%	50,7%	45,1%

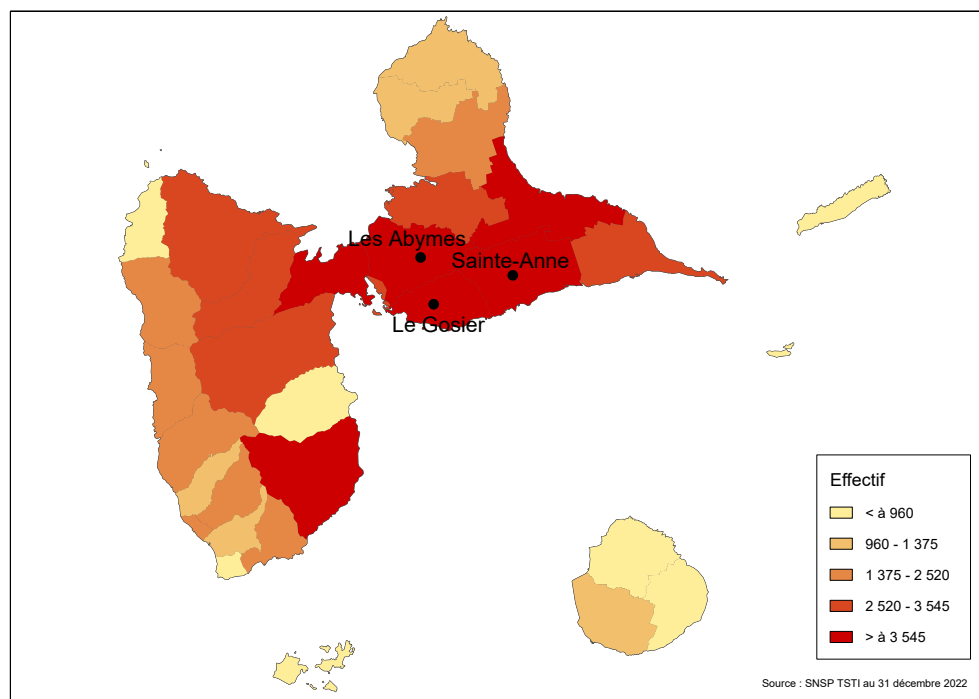
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Les Abymes			
Nombre total de retraités	3 438	5 115	8 553
Retraités percevant un droit direct seul	3 305	3 892	7 197
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	316	335
Retraités percevant les deux à la fois	114	907	1 021
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	24,1%	23,9%	24,0%
Le Gosier			
Nombre total de retraités	2 187	2 798	4 985
Retraités percevant un droit direct seul	2 115	2 235	4 350
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	160	170
Retraités percevant les deux à la fois	62	403	465
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	21,3%	21,7%	21,5%
Sainte-Anne			
Nombre total de retraités	1 824	2 373	4 197
Retraités percevant un droit direct seul	1 753	1 830	3 583
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	158	170
Retraités percevant les deux à la fois	59	385	444
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	19,9%	18,4%	19,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.